

Station de Moussours → C'est au travers du schéma de sélection du GIE France Limousin Testage que la station de Moussours située à Uzerche (19) perpétue sa vente de reproductrices.

Vente annuelle de reproductrices limousines

Ces ventes aux enchères existent depuis plus d'une trentaine d'années et il est encourageant de voir des clients qui reviennent chaque année. Aux origines, les acheteurs venaient principalement des 3 départements Limousins, aujourd'hui, ce sont des éleveurs de plus de 30 départements qui vont se déplacer à Moussours.

La vente de reproductrices Limousines du 14 octobre

Marquant la fin des deux années de contrôle durant lesquelles la descendance de chacun des douze taureaux effectuée des "Super sélections" (contrôle de croissance, conformation, fertilité...) en vu d'être évalués et diffusés par Insémination, l'heure est au départ des femelles support. Elles doivent quitter la station pour laisser place à une nouvelle génération.

Plusieurs orientations sont alors possibles : les animaux les moins performants ont été réformés à la fin des contrôles, alors que les meilleurs sujets sont mis en vente pour la reproduction lors de la vente par propositions sous pli cachetés du jeudi 14 octobre.

Les éleveurs naisseurs ayant des animaux en vente lors de cette journée sont invités à venir et sont prioritaires pour les racheter selon le prix d'estimation du catalogue.

Comment sont estimés les animaux ?

Une commission composée



La station de Moussours perpétue sa vente de reproductrices limousines.

d'éleveurs et de professionnels note les vaches une à une et leur affecte un prix dans une fourchette définie au préalable qui tient compte des qualités de chaque animal (poids, caractère de race, développement, conformation mais aussi degré de gestation, qualités maternelles...)

Comment se déroule cette journée ?

Après une matinée portes ouvertes de présentation de descendance des taureaux, un repas est servi sur réservation. Ce n'est qu'à partir de 14 heures que débute la vente aux enchères sous pli cacheté, basée sur les catalogues sur lesquels figurent toutes les caractéristiques des femelles.

Pendant une heure, les acheteurs ont le temps de faire leur choix parmi plus de 150 animaux gestants ou non. Et à partir de 15 heures, ouverture des plis, l'animal étant attribué au plus offrant mais en aucun cas en dessous de la mise à prix.

Quel a été le parcours de ces animaux ?

Le schéma de sélection des taureaux destinés à être utilisés par insémination animale comporte quatre étapes principales : le choix des candidats, le contrôle individuel, le contrôle des aptitudes bouchères des descendants, et le contrôle des qualités maternelles des filles à la station de Moussours. A chaque étape, la sélection est faite sur avis d'une commission d'experts.

Depuis 1984 une commission d'éleveurs choisit chaque année les 42 meilleurs mâles à l'entrée de la station nationale de qualification de Lanaud en fonction des performances avant sevrage, mais aussi de la valeur génétique des ascendants et de leur diversité génétique. Les veaux ainsi choisis sont très nettement supérieurs à ceux disponibles dans la base de sélection.

Les performances individuelles des taurillons sélectionnés au sevrage sont contrôlées à la station de Naves selon un protocole

national.

La consommation quotidienne est mesurée à l'aide d'un système de nourrisseur-enregistreur afin de calculer l'efficacité alimentaire de chaque taurillon en relation avec le gain de poids. En fin de période de contrôle, tous les taurillons sont pointés et mesurés (hauteur au garrot,...).

La valeur génétique des taureaux est obtenue par comparaison aux contemporains : croissance, développement musculaire, développement squelettique et efficacité alimentaire. En vue des contrôles sur descendance, un quart des taureaux évalués (environ 10 à 11) est retenu parmi ceux ayant obtenu les meilleurs indices synthétiques calculés à partir des valeurs génétiques estimées. Ce sont donc des taureaux de tout premier choix qui sont mis en contrôle sur descendance.

Les taureaux ainsi sélectionnés, auxquels s'ajoutent les 1 ou 2 meilleurs taureaux évalués à la station de Lanaud constituent la série annuelle de douze taureaux mis en contrôle sur descendance. Ce contrôle de la descendance porte sur les aptitudes bouchères et les qualités maternelles.

L'évaluation se fait sur une production de taurillons à la Station d'engraissement de taurillons de Pépieux (Gers). Ils sont achetés au sevrage et engraisés de façon jusqu'à l'âge de 16 mois (abattage à âge fixe). Les contrôles de croissance et de conformation réalisés sur les animaux vivants sont complétés par des contrôles sur les carcasses. L'évaluation des aptitudes bouchères des taureaux se fait par comparaison des performances de leurs descendants à celles des descendants procréés, dans les mêmes conditions d'un lot de trois taureaux témoins. Cette évaluation porte sur la facilité de naissance, la croissance et la qualité des carcasses. Un index synthétique est alors calculé à partir

de ces 2 derniers critères. Seuls les taureaux ayant obtenu un index synthétique supérieur à 100 sont qualifiés «Viande Jeunes Bovins» et mis en service.

L'opposition génétique entre aptitudes bouchères et qualités maternelles implique une sélection spécifique de celles-ci. Cette évaluation des qualités maternelles est réalisée en station en raison de l'importance de l'environnement sur les performances de reproduction, la nécessité de mettre en oeuvre un mode de conduite permettant l'expression maximale des différences de qualités maternelles entre descendance et la difficulté à réaliser les contrôles et les observations nécessaires (contrôles laitiers...) dans les élevages. Les filles des taureaux sont donc contrôlées à la Station de Moussours durant deux années : du sevrage à l'âge de 32 mois.

Au cours du premier hiver passé à Moussours, l'objectif de croissance est de 700 g par jour afin de permettre un premier vêlage à 2 ans. Ces génisses sont conduites à l'herbe de la mi-avril à la mi-novembre par lots de 50 ; elles vèlent en stabulation, puis sont remises à l'herbe avec leurs veaux ; ceux-ci ne sont pas complétés pour ne pas fausser l'appréciation de la valeur laitière.

Des index élémentaires de valeurs génétiques sont calculés pour de nombreux caractères (ouverture pelvienne des mères, viabilité des veaux, production laitière mesurée...) et exprimés par rapport à la moyenne de la base de référence.

Ce sont donc ces femelles qui sont mises en vente le 14/10.

A l'issue de ces contrôles, et en combinant les index «Qualités Maternelles», les meilleurs taureaux sont qualifiés «Qualités Maternelles» et mis en service.

Station de Moussours - Uzerche - Tél : 05.55.73.15.10.

Communiqué

Délais de paiement ou remise gracieuse de la TFNB

Le dispositif SESA, Suivi Economique Social aux Agriculteurs, existe depuis maintenant un an. La Direction des Services Fiscaux et la Trésorerie Générale de la Corrèze se sont associées à ce plan de soutien aux agriculteurs en difficulté. Elles ont notamment accordé aux agriculteurs en « situation de gêne » réelle, sur présentation d'un dossier établissant les difficultés financières rencontrées, des délais de paiement ou des remises gracieuses totales ou partielles de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB).

Cette coordination des services de l'Etat est reconduite.


Les exploitants en grandes difficultés peuvent donc dans un premier temps demander un étalement du paiement de la Taxe Foncière Non Bâtie 2010. Pour cela, ils doivent se rapprocher le plus rapidement possible et avant le 15 octobre de la trésorerie ou du service des impôts des particuliers dont les coordonnées figurent sur l'avis d'imposition.

Ils peuvent également déposer une demande de remise gracieuse de cette taxe à la Direction des

Services Fiscaux, 15, avenue Henri de Bournazel, BP 239, 19 012 Tulle. La demande doit être adressée à la correspondante «agriculteurs» Marie-Laure Pélissier (05.55.20.50.01). L'examen des demandes est fait au cas par cas et les remises gracieuses sont accordées lorsque la précarité de la situation du foyer fiscal de l'exploitant est établie. Pour permettre à la Direction des Services Fiscaux d'apprécier cette situation un questionnaire est adressé personnellement aux demandeurs. Ceux-ci devront le compléter en donnant notamment des informations sur la situation financière globale de leur foyer fiscal.

Par ailleurs, les exploitants peuvent également saisir la Commission des Chefs de Services Financiers (CCSF) pour obtenir un échelonnement des dettes fiscales et sociales. La correspondante désignée à la Trésorerie Générale de la Corrèze est Nadège Saint Peyre (05.55.29.96.24).

DIRECTION DES SERVICES FISCAUX ET DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRALE



Atelier de Bachage du Centre
MATUSSIÈRE

Tél. 04 73 61 84 45 - 63370 LEMPDES - www.abc-matussiere.com



COUVERTURE
BASSIN

Présent au Sommet de l'élevage
EXPOSANT EXTERIEUR - ALLEE Y - STAND N°405